

DOCUMENT DE CADRAGE

L'UCA a inscrit le soutien à l'innovation pédagogique parmi les grandes orientations stratégiques de son projet d'établissement. Elle souhaite mettre en œuvre des actions encourageant le développement de dispositifs pédagogiques innovants au service de la réussite des étudiants.

Les innovations pédagogiques permettent en effet de repenser les pratiques pédagogiques afin de les adapter au mieux aux étudiants actuels dans le but d'améliorer sans cesse leur réussite et leur insertion professionnelle. Par sa politique volontaire, l'UCA souhaite créer une dynamique d'innovation pédagogique au sein de la communauté enseignante en encourageant toute initiative pédagogique innovante collective.

Dans ce contexte, l'établissement met en place un appel à projets intitulé SIP pour Soutien à l'Innovation Pédagogique, porté par le pôle Ingénierie Pédagogique et Production Audiovisuelle (IPPA) de la Direction de la Formation à destination des composantes. Cet appel à projet fait partie intégrante des contrats d'objectifs et de moyens (COM) pour lesquels les composantes doivent indiquer quels seront leurs projets prioritaires sur l'année.

Objectifs

- Soutenir les équipes enseignantes dans leurs projets d'innovation pédagogique au profit de transformations pédagogiques durables
- Privilégier les démarches collectives
- Accroître l'attractivité des formations
- Favoriser la réussite des étudiants en les mettant au cœur des dispositifs d'apprentissage
- Favoriser l'interdisciplinarité
- Préparer la future offre de formation 2021

Exemples d'innovations attendues

- Développement d'approches pédagogiques actives centrées sur l'apprenant (approche par projet, approche par problème, études de cas, classe inversée, etc.)
- Dispositifs de formation hybrides visant à enrichir et diversifier l'offre de formation initiale et continue (avec articulation présentiel/distanciel et intégration réfléchie et pertinente du numérique)
- Développement de dispositifs d'accompagnement des étudiants (tests positionnement, contrat didactique, stage, etc.)
- Mise en place de modalités d'évaluation formative et alignée, évaluation par les pairs, portfolio/eportfolios
- Dispositifs incluant l'interdisciplinarité

Périmètre

- S'inscrit dans le cadre des contrats d'objectifs et de moyens (COM)
- Ouvert à toutes les composantes
- S'adresse à tous les enseignants souhaitant améliorer leur enseignement
- Pour une durée maximale de 18 mois (de la conception du projet à la mise en application devant étudiants et incluant une évaluation du dispositif de formation innovant par les étudiants)
- Lancement opérationnel des projets SIP sélectionnés : janvier 2018

Critères d'éligibilité

- Projet impliquant obligatoirement une équipe
- Projet concernant une formation globale (ex. licence) ou une partie de formation (ex. L1, un semestre) ou un enseignement partagé par plusieurs enseignants (ex : une UE de S1 d'une licence de sciences dispensée par 15 enseignants)
- Initiatives en création ou initiatives existantes et souhaitant évoluer (pas de sélection de dispositifs reconduits à l'identique)
- Dispositifs présentiels, hybrides ou à distance, utilisant ou non le numérique

- Les transformations pédagogiques du dispositif doivent être clairement explicitées dans la description du projet
- Projets validés par la composante avant soumission à l'appel à projets

Engagement des équipes enseignantes

Suivi des actions et diffusion des résultats

- Réaliser un point d'étape lors de la mise en place du projet (avant la mise en œuvre avec les étudiants)
- Présenter le dispositif mis en place à la communauté universitaire a minima lors d'événements organisés par le Pôle IPPA et/ou publications

Gestion et suivi du projet

- Définir le projet de façon détaillée, déterminer des points et des bilans d'étape, réaliser un bilan final du projet (pilotage en démarche projet)
- Proposer des pistes d'évaluation du dispositif innovant et de son impact sur les apprentissages et les pratiques enseignantes

Calendrier et procédure de dépôt

- 03/04/2017 : Lancement de SIP 2017 lors de la réunion avec les directeurs de composantes
- 11/04/2017 : Mise à disposition du dossier de SIP 2017
Lieu de téléchargement des dossiers : <http://tice.univ-bpclermont.fr>, onglet *Appel à projets > Soutien à l'Innovation pédagogique (SIP)* > télécharger le dossier
- 19/05/2017 : Date limite de rendu des dossiers par les composantes
Lieu de dépôt des dossiers : <http://tice.univ-bpclermont.fr>, onglet *Appel à projets > Soutien à l'Innovation pédagogique (SIP)* > déposer votre dossier SIP
- 26/05/2017 : Fin de sélection des projets retenus et communication aux composantes
- A partir du 26/05 : Dialogue dans les composantes avec le Président autour des COM dont la partie SIP

Examen des dossiers

- Sélection des dossiers par une commission mixte IPPA / CFVU (*en cours de constitution*)

Constitution des dossiers

Les dossiers de candidature doivent fournir les renseignements suivants :

- Identification du projet et du porteur du projet
- Description du projet
- Planification du projet
- Evaluation de l'impact du projet
- Identification des demandes de soutien
- Avis du directeur de composante

Critères de sélection

- Favorisant une démarche active des apprenants afin de susciter la motivation et d'améliorer les apprentissages
- Plus-value pédagogique par rapport à l'existant
- Potentiel de réussite du projet, capacité à atteindre les objectifs fixés
- Utilisation pertinente du numérique (si le projet intègre le numérique)
- Caractère innovant du projet (originalité de la démarche et créativité pédagogique)
- Pérennité du dispositif
- Potentiel transposable à d'autres enseignements, à d'autres disciplines

Contact

- Contact : francoise.caira@uca.fr (Adresse de contact provisoire pour SIP 2017)